

De : D' Prosanto Chaudhury
À : Coordonnateurs-conseillers cliniques
Date d'entrée en vigueur : 2022-12-14
Renvoi : EVA-PON-001 Qualification d'un donneur et évaluation des organes
Objet : Critères variole simienne

Veillez prendre note que...

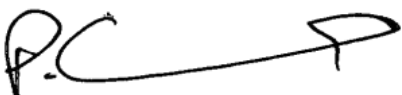
1. L'entrevue avec les proches du donneur potentiel ou avec la personne elle-même doit permettre de recueillir :
 - 1.1. L'information concernant les contacts du donneur potentiel à une personne infectée à la variole simienne.
 - 1.1.1. Ajouter la question suivante à la section « *Additional Notes* » du questionnaire médico-social :

Est-ce que le donneur potentiel a été en contact¹ avec une personne infectée à la variole simienne au cours des 6 dernières semaines ?

Si oui, indiquer le moment et la nature dudit contact¹.
 - 1 Contact avec la peau ou les liquides biologiques (ex. : relation sexuelle), avec un objet contaminé (ex. : vêtements) ou par une interaction face à face sans masque pendant plus de 3 heures (ex. : habiter sous le même toit) ou moins d'un (1) mètre.
 - 1.2. L'information concernant une infection présumée ou confirmée à la variole simienne chez le donneur potentiel.
 - 1.2.1. Ajouter la question suivante à la section « *Additional Notes* » du questionnaire médico-social :

Est-ce que le donneur a déjà reçu un diagnostic présumé ou confirmé à la variole simienne ?

Si oui, indiquer le moment et le traitement reçu.
2. Selon les informations recueillies, si l'infection est suspectée ou confirmée ou s'il y a eu présence d'un contact, contacter D' Matthew Pellan Cheng pour établir si une distribution exceptionnelle est nécessaire. Si une distribution exceptionnelle est nécessaire, l'indication 19b) du guide EVA-GUI-004 *Indications de distribution exceptionnelle* est applicable.



Dr Prosanto Chaudhury, Directeur médical – transplantation d'organes